

l'exécuteur ? Si on ne paye pas à sa justice le peu qu'il demande maintenant, on lui paiera un jour tout ce qu'on lui doit. Dieu veut bien remettre les intérêts de sa justice entre nos mains pourvu que nous nous en chargions de bonne foi : quelques rudes que soient nos coups, ils seront toujours plus faibles que ceux d'un bras tout puissant.

La pénitence, dit Tertulien prend la place de la justice de Dieu. Mais ce n'est pas pour la frustrer de ses droits c'est pour la modérer. Elle nous remet des peines éternelles, mais elles exige de nous des peines temporelles : Dieu est un créancier à qui on ne fait point de banqueroute ; il faut payer tôt ou tard ; si ce n'est pas dans le temps, ce sera dans l'éternité ; mais si nous attendons jusqu'à là, il exigera avec usure ce que nous lui devons.

Comprenons donc nos intérêts et suivons les conseils de la sagesse ; l'Eglise nous impose le Carême c'est pour rendre moins étroite la porte du ciel et nous en faciliter l'accès ; accueillons le avec joie afin de n'avoir pas de regrets au jour de la mort.

CONFIANCE RECOMPENSÉE

C'est avec un cœur débordant de joie que je viens déposer aux pieds de la Bonne sainte Anne le tribut de ma reconnaissance pour une des plus éclatantes guérisons qu'aient enregistrées les Annales de cette grande Sainte.

Depuis six ans je souffrais d'une coxalgie (maladie de la hanche) qui ne me laissait aucun repos. Après avoir subi pendant neuf mois différents traitements, dans un hôpital de Montréal, je revins dans ma famille dans un état aussi critique que lors de mon départ, et munie d'un appareil qui, tout en me rendant la marche plus facile, me faisait endurer les douleurs les plus